

2004

Rapport d'activités

Assemblée Générale Ordinaire
du 29 juin 2005



Unilever

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR

4

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2004

6

- Evolution des ventes : locales et Export
- Performances de nos produits et marques
- Approvisionnement en huile de palme brute
- Politique Qualité et Environnement (ISO 9001 et 14001)
- Politique du Personnel
- Engagement de Unilever au sein de la communauté

PRÉSENTATION DES COMPTES

14

- Comptes de résultats
- Bilan

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

18

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

19

RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

20

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

21

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

22

- Rapport Général
- Rapport spécial

TEXTE DES RESOLUTIONS

30

ETATS FINANCIERS SYSCOA (ANNEXES)

31

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Marc Desenfans

Administrateurs

M. Joseph Aka-Anghui	M. Gustave Brou
M. Georges Kouassi Brou	M. Casimir Aké
	M. Serge Agnero

La Société UNILEVER OVERSEAS
HOLDINGS LIMITED représentée par
M. Marc Desenfans

Commissaires aux Comptes Titulaires

Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS
Cabinet ERNST & YOUNG

Commissaires aux Comptes Suppléants

Mme Caroline Orio
M. Edouard Messou

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2004 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité OHADA sur les sociétés commerciales ;
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus aux Administrateurs ;
- Affectation et répartition des résultats ;
- Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- Nomination des Administrateurs ;
- Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et la proposition d'affectation des résultats.

Les questions inscrites à l'ordre du jour seront développées dans les chapitres suivants :

- **Chapitre I** : Activités de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- **Chapitre II** : Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2004 ;
- **Chapitre III** : Proposition d'affectation des résultats ;
- **Chapitre IV** : Evolution du cours de l'action Unilever Côte d'Ivoire ;
- **Chapitre V** : Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- **Chapitre VI** : Nomination des Administrateurs ;
- **Chapitre VII** : Indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs ;



■ ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2004

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

-Notre société a réalisé au cours de l'exercice 2004 un chiffre d'affaires hors taxes de 113 996 millions de Francs CFA contre 115 593 millions de Francs CFA en 2003, soit un recul de 1,4%.

Le détail du chiffre d'affaires figure dans le tableau ci-après, et fait ressortir la ventilation entre les ventes réalisées en Côte d'Ivoire et celles réalisées à l'exportation. Les volumes y sont exprimés en tonnes et les valeurs en millions de Francs CFA.

	Exercice 2004		Exercice 2003		Variation	
	Volume	CA	Volume	C.A.	Volume	C.A.
PRODUITS FINIS	193.753	107.948	191.084	111.226	1,4 %	-2,9 %
Dont :						
Ventes locales	125.883	73.369	132.598	77.018	-5,1 %	-4,7 %
Exportations	67.870	34.579	58.486	34.208	16,0 %	1,1 %
AUTRES PRODUITS		6.048		4.367		38,5 %
TOTAL GENERAL	193.753	113.996	191.084	115.593	1,4 %	-1,4 %

Les ventes locales de produits finis ont régressé de 4,7%. Cela se justifie par le contexte économique et politique difficile qui a joué sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Par ailleurs, la partition du pays depuis septembre 2002, a rendu difficile l'approvisionnement de nos clients situés dans la partie nord de la Côte d'Ivoire. Aussi, les événements de Novembre 2004 à Abidjan ont eu un impact négatif sur nos ventes.

Malgré l'augmentation de 16 % de nos exportations en volume, nous n'avons enregistré qu'une progression de 1,1% du chiffre d'affaires. Ceci s'explique essentiellement par une politique plus agressive en terme de prix de vente, tout en essayant de maintenir les marges par la réduction des coûts. Cette solution étant la mieux indiquée dans un contexte économique difficile pour faire face à une concurrence de plus en plus vive dans les pays de l'UEMOA, notamment le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo.

Comme nous l'avons indiqué l'année dernière, depuis la crise de septembre 2002, nous avons rencontré beaucoup de difficultés au niveau de la logistique pour approvisionner nos clients traditionnels situés dans ces pays. Cette difficulté s'est poursuivie sur l'exercice 2004.



PERFORMANCES DE NOS PRODUITS ET MARQUES

Produits Alimentaires

La gamme des produits alimentaires comprend les marques fortes, telles que DINOR, BLUE BAND, RAMA, CALVE et LIPTON.

Les ventes locales réalisées sur l'huile de table DINOR ont régressé (-9,1%). Cette baisse du chiffre d'affaires est imputable à une concurrence déloyale sans précédent aussi bien en Côte d'Ivoire que dans les pays de la sous-région. A ce phénomène, il faut ajouter la non compétitivité résultant de la baisse du dollar.

Concernant les autres produits de la gamme alimentaire, les performances ont été relativement stables. C'est le cas notamment des margarines BLUE BAND et RAMA et de la mayonnaise CALVE.

Produits d'hygiène corporelle et d'entretien ménager

Sur l'exercice 2004, on note une performance relativement bonne des savons de ménage BF et MAXIMOUSSE aussi bien sur le marché local que Export. Cette performance reste toutefois en dessous de nos prévisions notamment à cause de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et de la forte présence des produits concurrents.

Dans le secteur des poudres à laver nous avons continué à renforcer notre position de leader avec la marque OMO. Des efforts en matière d'innovation de publicité et d'actions promotionnelles ont été réalisés pour soutenir les ventes.

Les savons de toilette Belivoir, Lux, Rexona, ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse par rapport à celui de l'exercice dernier. Au début de l'année 2005, nous avons initié des actions de repositionnement du savon BELIVOIR par la mise sur le marché de nouvelles gammes. Ce repositionnement devrait conduire en fin 2005 à une amélioration des ventes de BELIVOIR.



APPROVISIONNEMENT EN HUILE DE PALME BRUTE ET DE COTON RAFFINEE

Pour l'année 2004 le cours moyen CAF Rotterdam de d'huile de Palme brute a été de 493 \$/T contre 444 \$/T pour l'année 2003.

L'année 2004 a été caractérisée par un raffermissement des cours CAF Rotterdam de l'huile de palme brute pendant les trois premiers trimestres, suivi d'une chute importante pendant le dernier trimestre de l'année. La baisse des cours pendant le quatrième trimestre a été aggravée par l'affaiblissement du dollar par rapport à l'Euro.

HPB CAF Rotterdam		Prix calculé ex-tank + proximité
	(\$/T)	(FCFA/tonne)
1 ^{er} trimestre	495	268 785
2 ^{ème} trimestre	513	259 324
3 ^{ème} Trimestre	533	284 547
4 ^{ème} trimestre	432	221 412

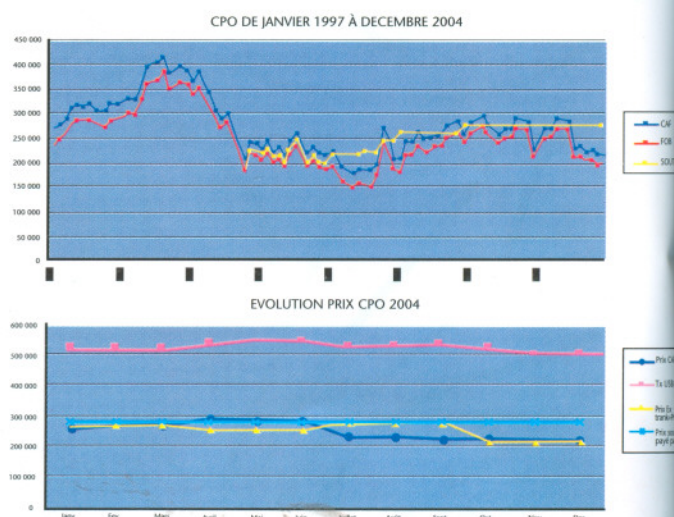


Il convient de noter qu'au 1^{er} trimestre 2004, le prix CAF de 495 \$/T correspondait à un prix Ex tank avec majoration de proximité de 269 000 FCFA/T. Malgré le niveau du cours au début de l'année 2004 et la chute observée pendant l'année, les industriels de la deuxième transformation ont poursuivi leurs efforts de soutien à la filière palmier à huile en maintenant le prix d'achat de l'huile de palme Brute à 280 000 FCFA/T sur toute l'année 2004.

Il est important de rappeler qu'en décembre 2003, une convention interprofessionnelle de mise en place d'un mécanisme de fixation du prix à la tonne d'huile de palme brute et du kilogramme de régime de palme a été agréée par les intervenants de filière palmier à huile. Afin de prendre en compte la mise en application de cette convention, à compter du 1^{er} trimestre 2004, il a été agréé que le soutien exceptionnel consenti par les industriels de la deuxième transformation au titre de l'année 2004 sera remboursé par les autres intervenants de la filière dès que les cours le permettront.

Corrélativement, le prix d'achat du régime a été maintenu à maintenu à 28,5 Fcfa/kg.

Cette politique de soutien visant à améliorer le niveau de la production nationale d'huile de palme brute, nous a permis de limiter les importations d'huile de palme brute en provenance d'Asie du Sud-est à 2006 tonnes issues d'une commande de l'année 2003.



Situation de PALMCI

Notre fournisseur principal d'huile de palme brute a vu son niveau de production passer de 152 430 tonnes en 2003 à 198 500 tonnes en 2004, volume record depuis la création de Palmci. Cette transition nous permet de conclure à un net redressement de PALMCI, société dans laquelle Unilever Côte d'Ivoire a de 42% du capital.

Suite aux importantes pertes d'exploitations enregistrées par Palmci en 2001, 2002 et 2003 sous l'influence du fléchissement des cours et d'évènements (de 2003) au sud-ouest du pays liés à la crise sociopolitique, des mesures opérationnelles et financières ont été prises par le conseil d'Administration de Palmci.

Les mesures opérationnelles avec le support des cabinets Garlic UK et SA conseil ont permis la mise en place d'actions visant à l'amélioration des pratiques culturelles, des moyens logistiques, du contrôle de la qualité des régimes et des flux matières, et du taux d'extraction. Le taux d'extraction est passé de 20.9% en 2003 à 21.2% en 2004. Le volume record de production atteint en 2004 devrait être dépassé en 2005.

Les mesures financières ont conduit à la restructuration de la dette auprès des banques commerciales, donnant lieu à un délai de grâce de 4 ans et à une réduction des taux d'intérêts, et à la reconstitution du capital en décembre 2004. Pour cette reconstitution de capital dont le montant total apporté par les actionnaires principaux était de 8,9 milliards de FCFA, les créances que notre société détenait dans Palmci et qui s'élevait à 4,2 milliards de FCFA ont été capitalisées.

Huile de coton raffinée

L'approvisionnement d'Unilever Côte d'Ivoire en huile de coton raffinée est assuré par Trituraf, société avec laquelle nous avons signé un contrat qui garantit l'approvisionnement en huile de coton raffinée qui est commercialisée sous la marque ECLADOR.

Trituraf, société dans laquelle Unilever Côte d'Ivoire détenait une participation majoritaire à hauteur de 60% par Unilever PLC (Londres) et de 13 % par Unilever CI, avait été fortement perturbée par les évènements sociopolitiques qui secouent notre pays. Après la cession de notre participation majoritaire au groupe l'Aiglon en décembre 2003, Trituraf a repris les activités de production en mars 2004. Au titre de l'année 2004, Trituraf a livré environ 7 000 tonnes d'huile de coton raffinée à notre société.

Il est important de noter que, compte tenu de la situation sociopolitique que traverse notre pays, la commercialisation de d'huile de coton raffinée, qui est principalement consommée dans la partie Nord du pays, s'avère être très difficile.



POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT

La société Unilever CI accorde une importance capitale à la qualité, la sécurité au travail et la protection de l'environnement.

Au chapitre de la qualité, dans un souci permanent de satisfaction des clients et des consommateurs, Unilever Cote d'Ivoire est engagée dans une démarche Qualité qui intègre les règles & principes internationaux du Groupe Unilever ainsi que les exigences de la norme ISO 9001.

Le secteur alimentaire d'Unilever Cote d'Ivoire est certifié ISO 9001 version 94 depuis Mars 2001. La version 94 de la norme ISO 9001 a été remplacée par la version 2000 à la fin de l'année 2003. En Mars 2004, notre société réussissait avec brio la migration à la nouvelle version de la norme ISO 9001 en passant avec succès l'audit de certification ISO 9001 version 2000 mené par l'AFAQ sur le secteur alimentaire.

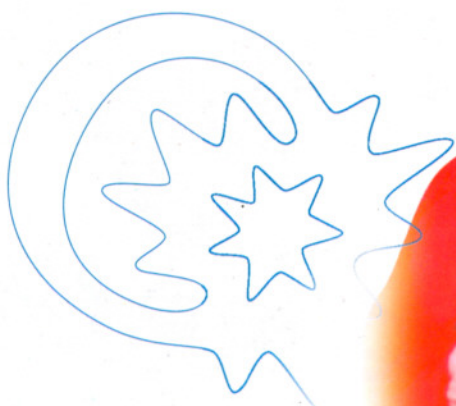
Après ce succès, nous entreprenons l'extension de la certification ISO 9001 Version 2000 au secteur des produits d'hygiène corporelle et d'entretien ménager pour l'année 2005. La nouvelle version 2000 de la norme 9001 qui s'étend désormais à la satisfaction du client, à l'amélioration continue et à l'efficacité des processus est parfaitement en phase avec les principes de notre société. Elle est complétée par les référentiels internes du groupe Unilever en matière de procédures de travail, de procédés de fabrication et de choix des équipements.

Ces démarches complémentaires (intégrées) permettent à notre société d'assurer la satisfaction et de préserver la santé des consommateurs et, par ricochet, de conserver sa position de leader dans son domaine d'activité.

Pour ce qui concerne la protection de l'environnement Unilever Cote d'Ivoire s'engage à respecter la réglementation en vigueur ainsi que les exigences internes à caractère international auxquelles le groupe Unilever souscrit, à mettre en œuvre une démarche de prévention de la pollution, et à améliorer de façon continue ses performances environnementales.

Ceci se traduit par la mise en place d'actions et d'investissements visant à :

- Réduire la pollution des eaux
- Réduire les émissions atmosphériques
- Réduire les nuisances sonores
- Optimiser sa consommation en ressources naturelles, notamment par la réduction de sa consommation en eau, énergie, papier et autres matières d'emballage.
- Améliorer la gestion des déchets



Il est important de rappeler que les investissements effectués en matière de dépollution des effluents liquides dans des installations de décantation, de flottation, de traitements en milieux anaérobies et aérobie depuis 2000 s'élèvent à 409 millions de FCFA.

En matière d'énergie, notre société a investi en 2003 et 2004, 900 millions de FCFA dans des chaudières à brûleurs mixtes permettant l'utilisation du gaz en lieu et place du fuel. Cette initiative a permis de réduire de 28 % le coût à la tonne de la vapeur et d'obtenir un abattement significatif des émissions atmosphériques notamment en matières de composés sulfureux.

Tous ces efforts consentis par notre société pour la protection de l'environnement ont été consacrés par la certification ISO 14 001 du site de Vridi en Mars 2004.



POLITIQUE DU PERSONNEL

Effectif

Le programme de départs volontaires initié en 2002/2003 s'est poursuivi au cours de l'année 2004. Ce programme qui vise à optimiser les ressources en vue de les rendre plus compétitives dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel a abouti en 2004 à une réduction d'effectif de 263 personnes. Au total ce programme a permis de réduire les effectifs de 423 personnes entre 2002 et 2004 et par voie de conséquence, alléger la masse salariale tout en accroissant la compétitivité de notre entreprise.

Formation du personnel

Notre société poursuit chaque année son programme de formation de son personnel, en permettant à celui-ci de bénéficier de formations de perfectionnement variées aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger. Des séjours d'expatriation au sein des sociétés du groupe Unilever en Afrique ou en Europe sont également offerts aux cadres de haut potentiel afin de leur permettre d'acquérir une expertise mondiale dans les domaines de leur compétence. A la fin de l'exercice, 09 cadres nationaux se trouvaient à l'extérieur de la Côte d'Ivoire, dont un (1) en Europe et cinq dans des pays Africains. Toujours au chapitre des formations intergroupes, il faut signaler que 08 cadres nationaux ont bénéficié d'expatriation de courte durée (3 à 6 mois) dans les autres sociétés du Groupe notamment au Ghana, au Nigeria et en Afrique du Sud. Ce programme, couplé avec de nombreuses possibilités de stages dispensés dans les centres de formation Unilever, permet non seulement de développer les compétences internes, mais également de gérer de façon structurée la promotion du personnel cadre et non cadres.

Au total, le montant total investi en formation s'est élevé à 72 000 000 FCFA.

TABEAU DES EFFECTIFS

	2003	2004	Ecart
Cadres	142	109	- 33
Agents de Maîtrise	387	319	- 68
Employés et Ouvriers	707	545	- 162
Total	1236	973	- 263

Politique Santé et actions sociales

Unilever Côte d'Ivoire accorde une place importante aux questions relatives à la santé de son personnel au travail. Ainsi, depuis plusieurs années, Unilever n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en place des structures adéquates pour répondre aux besoins du personnel en matière de santé et d'actions sociale. Actuellement, Unilever dispose sur son site, d'un Centre de Santé doté de matériel de première intervention ainsi qu'en produits pharmaceutiques, d'une équipe d'infirmiers et de médecins assurant la permanence 24h/24 et 7jours/7.

Au cours de ces 10 dernières années, Unilever a mis en place progressivement une politique santé efficace pour la lutte contre le VIH et la prise en charge des malades du SIDA. Ainsi, un fond thérapeutique pour l'achat des anti-rétroviraux a été institué au bénéfice des travailleurs malades du SIDA ou infectés par le VIH. A côté de la prise en charge thérapeutique, les malades bénéficient d'une prise en charge psychologique avec le concours du service social d'Unilever et celle d'un partenaire extérieur. En outre, des structures de sensibilisation du personnel à cette pandémie ont été mises en place et un programme d'activité élaboré avec l'assistance des organismes extérieurs spécialisés est en cours d'exécution.



ENGAGEMENT DE UNILEVER AU SEIN DE LA COMMUNAUTE

L'engagement du Groupe Unilever au sein de la communauté se justifie à travers des actions tels que :

- Aide à l'émancipation de la femme à travers les marques BF et LUX.

Le Groupe Unilever Côte d'Ivoire contribue à l'épanouissement et à l'émancipation de la femme à travers des marques telles que BF et Lux. Marques qui permettent aux femmes de prendre soin d'elles et de leurs familles.

Le jeu promotionnel " femme BF du mois " du Groupe Unilever permet aux femmes, grâce aux prix obtenus de réaliser des projets importants pour elles et leurs proches.

- Un programme éducationnel avec OMO comme sponsor principal : le concours top hygiène et santé Unilever Côte d'Ivoire, en collaboration avec la direction de l'extrascolaire et des activités coopératives (DESAC) et l'institut national de la santé publique (INSP) a initié depuis 10 ans le concours Top Hygiène et santé en milieu scolaire.

L'objectif de ce concours est d'initier les enfants aux notions d'hygiène et de préservation de l'environnement.

Le concours enregistre chaque année la participation de 400 000 enfants.

- La lutte pour un meilleur environnement :

Un investissement de 1,700 milliards de 1979 à 2002 a été engagé sur le site de Vridi pour les actions de dépollution nous permettant ainsi d'avoir la certification ISO 14001. Des actions en externe avec un accent porté sur l'eau ont également été menées. Nous soutenons l'Ong H2O en participant au Festival de l'eau (édition 2003 et 2005). Ce soutien ne se limitera pas au Festival de l'eau mais Unilever participera à la construction de latrines dans le village de N'djem à Jacqueville.

Unilever a également reçu un diplôme d'honneur de l'Ong H2O pour son implication dans la protection de l'environnement.

- La lutte contre la carence en vitamines A en Côte d'Ivoire :

La lutte contre la carence en vitamines A se fait à travers l'huile Dinor riche en vitamine A et E pour répondre aux besoins nutritionnels.

Des campagnes d'administration de capsule en vitamine A ont été menées par l'entreprise et le programme National de nutrition de l'INSP pour combler le manque, dans les zones endémiques.



COMPTE DE RÉSULTAT



Le détail du compte de résultat figure sur la page opposée, sous une version simplifiée qui permet de mieux comprendre les évolutions majeures d'une année sur l'autre. La version détaillée, telle que requise par le Plan Comptable SYSCOHADA, figure en annexe.

La première constatation concerne l'évolution du chiffre d'affaires qui a baissé de 1,4 % en 2004 par rapport à l'exercice 2003.

Les charges d'exploitation sont restées stables à 117 milliards de FCFA. Cela se justifie par les dépassements sur les frais de personnel dus essentiellement à la politique de restructuration du personnel opérée en cours d'année et dont les résultats pourront être observés dans les prochaines années.

Ces dépassements ont été compensés par des économies réalisées sur les autres achats, les frais de transport, les services extérieurs, et les autres charges. Ces économies réalisées sont le résultat de la politique de réduction de coût.

Les résultats des activités hors exploitation est négatif de 4,327 milliards et se justifie essentiellement par les effets de la récapitalisation de PALMCI.

La hausse des frais financiers est imputable au niveau de l'endettement de la société qui a enregistré une hausse de 12%. Le résultat financier déficitaire est passé de 224 millions en 2003 à 2 270 millions en 2004 du fait de la reprise de la provision des titres PALMCI en 2003 pour une valeur de 2 741 millions.



COMPTE DE RESULTAT

CHIFFRES EN MILLIONS DE FRANCS CFA

	2004	2003
Chiffre d'Affaires	113 996	115 750
Autres Produits	3 612	2 633
Reprises sur provisions	921	1 297
Total Produits	118 529	119 680
Achats Matières premières & Marchandises	72 318	71 500
Autres Achats	5 154	6 221
Transport	2 959	3 846
Services Extérieurs	11 547	12 354
Impôts & Taxes	1 569	1 474
Charges du Personnel	17 316	14 821
Amortissements & provisions	3 231	3 095
Autres charges	2 532	3 661
Total Charges	116 626	116 972
Résultat d'exploitation	1 903	2 708
Produits HAO	645	84
Charges HAO	-4 972	-52
Résultat Hors Activités Ordinaires	-4 327	32
Produits Financiers	5 837	3 800
Charges Financières	-8 107	-4 025
Résultat Financier	-2 270	-225
Résultat Avant Impôts	-4 694	2 515
Impôts sur le résultat	-15	-1 014
Résultat Net	-4 709	1 501

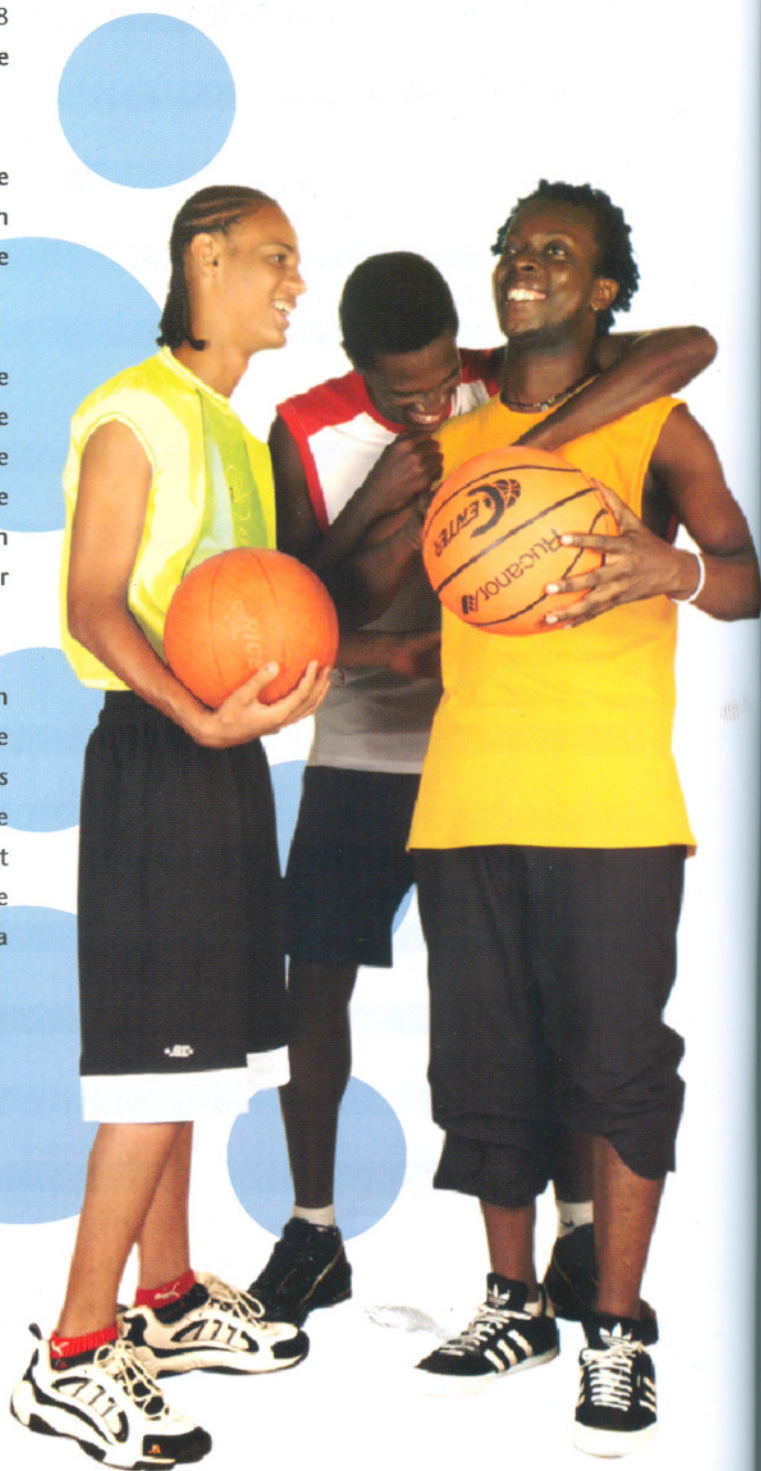
BILAN DE FIN D'EXERCICE

Le point le plus important concernant le bilan au 31 Décembre 2004, dont une présentation simplifiée figure sur la page opposée, concerne l'endettement de notre société. En effet, comme révélé par la variation du poste trésorerie passif, celui-ci est passé en un an de 42,8 milliards FCFA à 48,3 milliards FCFA, soit une augmentation de 5,5 milliards FCFA (+12,9%).

Cette importante variation se justifie par le besoin de financement de nos engagements à court et moyen terme et principalement par le besoin de trésorerie de Palmci.

- Notre société se trouve dans une situation structurelle de crédit de TVA depuis plusieurs années. Le solde de crédit de TVA du par l'état au 31 Décembre 2004 s'élève à 7,15 milliards de FCFA. Une compensation partielle de 2,9 milliards de FCFA de ce crédit de TVA a été opérée en 2004 avec des chèques de trésor qui ont permis d'apurer les droits de douanes sur nos opérations à l'importation.

Par ailleurs, depuis 2003 le poste Fournisseurs est en baisse. Cela s'explique en grande partie par la crise que traverse la Côte d'Ivoire et qui entraîne depuis quelques temps une attitude extrêmement prudente de la part de nos fournisseurs étrangers, qui ont progressivement réduit ou annulé les conditions de crédit qu'ils octroient à notre société. Cela a également contribué à l'aggravation de la situation de trésorerie.



BILAN

CHIFFRES EN MILLIONS FCFA

ACTIF

	2004	2003
Actif Immobilisé		
Immobilisations Incorporelles	328	328
Immobilisations Corporelles	17 262	18 419
Immobilisations Financières	10 702	10 269
Total Actif Immobilisé	28 292	29 016
Actif Circulant		
Stocks	13 872	17 605
Créances & Emplois Assimilés	30 535	42 238
Total Actif Circulant	44 407	59 843
Total Trésorerie Actif	11 559	7 499
TOTAL GENERAL ACTIF	84 258	96 358

PASSIF

Capitaux Propres et Assimilés		
Capital	8 053	8 053
Primes et Réserves	4 884	3 387
Résultat de l'Exercice -	-4 709	1 501
Provisions Réglementées	0	3 240
Total Capitaux Propres	8 228	16 181
Dettes Financières		
Provisions Financières pour risques et charges	2 786	0
Total Dettes Financières	2 786	0
Total Ressources Stables	11 014	16 181
Passif Circulant		
Fournisseurs	17 969	26 549
Autres Dettes	6 942	10 868
Total Passif Circulant	24 911	37 417
Trésorerie Passif	48 333	42 760
TOTAL GENERAL PASSIF	84 258	96 358

■ PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice 2004 s'est achevé par une perte de 4 708 889 888 FCFA, soit une chute de plus de 413% par rapport à 2003.

Votre Conseil vous informe qu'il n'y aura aucune distribution de dividende au titre de l'exercice 2004.

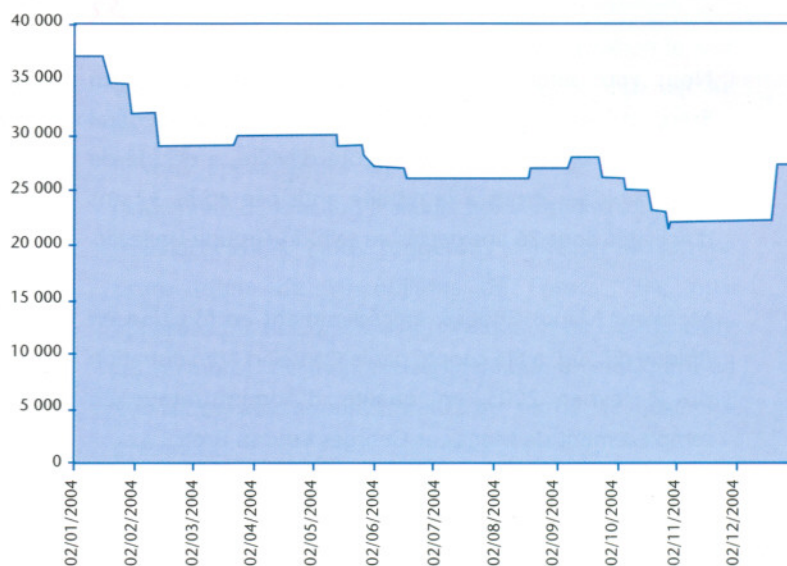
Le résultat déficitaire de l'exercice sera en conséquence affecté au compte « Report à Nouveau ».

Après cette affectation, le compte Report à Nouveau présentera un solde débiteur de 2 433 825 490 FCFA.



■ EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION UNILEVER COTE D'IVOIRE

Cours de l'action UNILEVER



Au cours de l'exercice 2004, l'action Unilever-Côte d'Ivoire a enregistré un cours moyen de 27 546 Francs CFA avec un volume total de 3 373 titres échangés.

Le cours le plus élevé a été enregistré au mois de janvier 2004 à 37 000 FCFA. Le cours le plus bas a été observé au mois de novembre à 22 000 FCFA.



■ RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Nous vous informons que Monsieur Georges Kouassi Brou, qui occupait les fonctions de Directeur Général Adjoint de la Société Unilever-Côte d'Ivoire, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite anticipée après 32 ans d'activités dont 26 ans passés au sein du Groupe Unilever.

Monsieur Manoj Chopra, Précédemment en fonction en Afrique du Sud, a été coopté par le Conseil d'Administration du 2 février 2005 en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Georges Kouassi Brou.

En votre nom à tous, nous voudrions remercier Monsieur

Georges Brou pour la qualité du travail qu'il a accompli pendant toute sa carrière passée au sein du Groupe Unilever et souhaiter la bienvenue à Monsieur Manoj Chopra.

Il vous sera, également, demandé de ratifier la nomination de Monsieur Manoj Chopra, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 2 février 2005.



NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que Monsieur Serge Agnéro, précédemment Directeur Technique de Unilever-Côte d'Ivoire et Administrateur, a été nommé au poste de Directeur pour le Développement des Marchés Export. En remplacement de Monsieur Agnéro, Monsieur Emmanuel Kattié a été nommé Directeur Supply Chain (Directeur Technique et Logistique) de Unilever Côte d'Ivoire. Avant, cette dernière nomination Monsieur Emmanuel Kattié a successivement occupé les postes de Regional Chemical Buyer pour l'Afrique, le Moyen Orient et la Turquie (AMET) basé en Afrique du Sud, et de Directeur Logistique de Unilever pour l'Afrique de l'Ouest Francophone.

Le mandat des Administrateurs étant arrivé ce jour à expiration. Il vous est proposé la nomination de :

Monsieur Marc Desenfans

Monsieur Joseph Aka-Anghui

Monsieur Gustave Brou

Monsieur Manoj Chopra

Monsieur Casimir Aké

Monsieur Emmanuel Kattié

La Société UNILEVER OVERSEAS HOLDINGS LIMITED
représentée par Monsieur Marc Desenfans

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Il vous appartiendra ensuite de fixer le montant de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2004. Nous suggérons d'affecter la somme brute totale de 10 millions de Francs CFA, qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres. Ce montant est identique à celui qui avait été alloué aux administrateurs au terme de l'exercice précédent.

Nous pensons, Mesdames, Messieurs, vous avoir apporté les informations qui vous permettront d'approuver les résolutions qui vont être soumises au vote de la présente Assemblée. Les activités et résultats que nous vous avons présentés reposent sur la compétence et les efforts des membres du Personnel auxquels nous adressons tous nos remerciements pour le dévouement dont ils font preuve dans l'exercice de leurs fonctions.



RAPPORT GENERAL

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Immeuble Alpha "2000
23^{ème} étage - Rue Gourgass- Plateau
01 BP. 1361
Abidjan 01

ERNST & YOUNG

5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de F CFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Aux actionnaires
Unilever Côte d'Ivoire
01 BP 1751 Abidjan 01
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, portant sur :

le contrôle des états financiers annuels de la société Unilever Côte d'Ivoire tels qu'ils sont annexés au présent rapport,

les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Les états financiers annuels ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Unilever Côte d'Ivoire détient des titres de la société PALM CI pour F.CFA 8 820 millions et diverses créances sur cette même société pour un montant total de F.CFA 4 485 millions. Ces actifs sont provisionnés dans les livres de Unilever Côte d'Ivoire pour F.CFA 6 653 millions dont F.CFA 4 410 millions relatifs aux titres de participation PALM CI.

Dans l'attente de résultats probants du plan de redressement en cours de cette société, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le niveau de provision nécessaire pour couvrir effectivement le risque de perte.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des faits exposés au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états financiers annuels annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2004, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable de l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les états parties au traité relatif à l'OHADA (SYSCOHADA) applicables en Côte d'Ivoire depuis le 1^{er} janvier 2003.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes généralement admises en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

A l'exception des faits exposés ci dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

ERNST & YOUNG

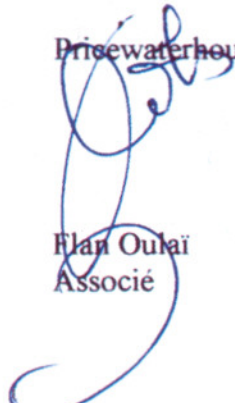
Unilever Côte d'Ivoire
Rapport général
Page 2

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons qu'en application de la loi, nous n'avons pas eu connaissance de l'établissement par votre société de comptes consolidés et de comptes combinés prévus par l'Acte Uniforme OHADA.

Abidjan, le 6 mai 2005

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers SA


Flan Oulai
Associé

Ernst & Young


Caroline Zamojciowna-Orio
Expert comptable diplômé

Aux actionnaires
Unilever Côte d'Ivoire
01 BP 1751 Abidjan 01
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE
UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET
DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)

Conformément à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, qui en informe ensuite les commissaires aux comptes.

Il en est de même pour les des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou un directeur général ou un directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

UNILEVER COTE D'IVOIRE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)

Page 2 sur 4

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Convention d'assistance technique avec Unilever PLC

* Administrateur commun

La société Unilever Overseas Holding Limited représentée par Monsieur Marc Desenfans.

* Nature et objet

La société Unilever Côte d'Ivoire bénéficie d'une assistance technique accordée par Unilever PLC dans le cadre de la convention d'assistance qui unit cette société à sa filiale, moyennant le versement d'une redevance.

* Modalités et rémunérations

Le taux de la redevance est de 2,5% du chiffre d'affaires hors groupe.

La redevance acquittée par Unilever Côte d'Ivoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004 s'élève à F.CFA 2 570 millions.

Convention d'exploitation des marques Unilever

* Administrateur commun

La société Unilever Overseas Holding Limited représentée par Monsieur Marc Desenfans.

* Nature et objet

La société Unilever PLC a concédé à la société Unilever Côte d'Ivoire la licence d'exploitation des marques Unilever (Lux, Calvé, Omo...).

* Modalités et rémunérations

La redevance acquittée correspond à 3,5% des ventes hors taxes des produits concernés et s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004 à F.CFA 750 millions.

UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)
Page 3 sur 4

Convention d'exploitation des marques Unilever Côte d'Ivoire

*** Administrateurs communs**

Monsieur Marc Desenfans, la société Unilever Côte d'Ivoire et la société Unilever Overseas Holding Limited.

*** Nature et objet**

La société Unilever Côte d'Ivoire a concédé à la société Unilever Niger la licence d'exploitation des marques Unilever Côte d'Ivoire (BF, Lavibel et Panthère).

*** Modalités et rémunérations**

La redevance acquittée par Unilever Niger correspond à 1,5% des ventes hors taxes des produits concernés et s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004 à F.CFA 71 millions.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Conventions de compte courant conclues avec les sociétés PALMCI et PHCI

*** Administrateurs communs**

Messieurs Marc Desenfans, Georges Brou et la société Unilever Côte d'Ivoire.

Nature et objet

Convention d'avance de fonds réciproques selon les besoins avec les sociétés du groupe moyennant les mêmes conditions de rémunération que le T.E.S de la BCEAO majoré d'un point cinquante. La situation des ces avances est la suivante au 31 décembre 2004 en millions de F.CFA :

- PALMCI	2 790
- PHCI :	1 900

UNILEVER COTE D'IVOIRE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)

Page 4 sur 4

* **Modalités et rémunérations**

Les intérêts perçus par Unilever Côte d'Ivoire au titre de l'exercice sous revue se détaillent comme suit en millions de F.CFA :

- PALMCI	244
- PHCI :	160

Aval et caution donnée à la société PHCI

Administrateurs communs

Messieurs Marc Desenfans, Georges Brou et les sociétés Unilever Côte d'Ivoire et Unilever Overseas Holding Limited

* **Nature et objet**

Aval et caution solidaire donnés par votre société à plusieurs établissements bancaires de la place à la garantie des découverts consentis à la société PHCI.

* **Modalités et rémunérations**

Le montant de la caution s'élève à F.CFA 135 millions.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de votre société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 6 mai 2005

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers SA



Flan Oulai
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert comptable diplômé

Nouveau

Belivoir

Vitalité au quotidien



Sport



Nature



Bio-pure



Unilever

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2004, et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA, l'Assemblée Générale déclare approuver lesdites conventions.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, décide de porter la totalité de la perte du montant net de 4 708 889 888 FCFA au compte Report à Nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la cooptation de Monsieur Manoj Chopra en qualité d'Administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 2 février 2005, décide de ratifier ladite cooptation.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, nomme en qualité d'Administrateurs et pour une période de une année :

Messieurs Marc Desenfans
Joseph Aka-Anghui
Gustave Brou
Manoj Chopra
Casimir Aké
Emmanuel Kattié

La Société Unilever Overseas Holdings Limited, représentée par Monsieur Marc Desenfans

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2005.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant le rapport du Conseil d'Administration, décide d'allouer aux Administrateurs, à titre d'indemnité de fonction et pour l'exercice 2004, la somme brute totale de 10 000 000 de Francs CFA avant prélèvement des impôts prévus en la matière, à charge pour le Conseil de répartir ce montant entre ses membres.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.



ETATS FINANCIERS SYSCOA (ANNEXES)

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : **1751 Abidjan 01 Abidjan 01**

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

ZA EXERCICE COMPTABLE :

DU **01/01/2004**

AU **31/12/2004**

ZB DATE D'ARRETE EFFECTIF DES COMPTES :

31/12/2004

ZC EXERCICE PRECEDENT CLOS LE :

31/12/2003

DUREE EXERCICE PRECEDENT EN MOIS

12

ZD

10

006492

Greffé

N° Registre du Commerce

010 002

N° répertoire des entreprises

ZE

008674 S

N° de caisse sociale

40201 X

N° Code Importateur

Code activité principale

ZF

UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Désignation de l'entreprise

UCI

Sigle

ZG

21 75 44 00

N° de téléphone

21 24 45 67

N° de télécopie

01

Code

1751 Abidjan 01

Boîte postale

Abidjan

Ville

ZH

BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

Adresse géographique complète (immeuble, rue, quartier, ville, pays)

ZI

AUTRES CORPS GRAS

100

Désignation précise de l'activité principale exercée par l'entreprise

% Capac. Prod.

CHOPRA MANOJ, DIRECTEUR FINANCIER 01 BP 1751 ABIDJAN 01

Nom, adresse et qualité de la personne à contacter en cas de demande d'informations complémentaires

KOBENAN YAO KRA, 01 BP 1751 ABIDJAN 01, TEL 21 75 44 00

Nom du professionnel salarié de l'entreprise ou Nom, adresse et téléphone de cabinet comptable ou du professionnel INSCRIT A L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGREES ayant établi les états financiers

CABINET PRICE WATERHOUSE COOPERS ET CABINET ERNST & YOUNG

Noms et adresses du ou des commissaires aux comptes

☐

Non assujettie

☐

Non, (refus)

☐

Oui avec réserves

☐

Oui sans réserves

☐

Non assujettie

☐

non

☐

oui

Etats financiers certifiés (cocher la case)

Etats financiers approuvés par l'Assemblée Générale (cocher la case)

CHOPRA MANOJ

Nom du signataire des états financiers

Directeur Général Adjoint

Qualité du signataire des états financiers

Date de signature

Signature

Domiciliations bancaires

Banque	Numéro de compte
CITY BANK	10701101360
SGBCI	11630327771
STANDARD CHARTERED BANK	0100100601100

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale :

6900765 R

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

				Contrôle de l'entreprise (cocher la case)	
ZK	Forme juridique :	(1)	0 1	ZQ Entreprise sous contrôle public	☐
ZL	Régime fiscal :	(1)	1	ZR Entreprise sous contrôle privé national	☐
ZM	Pays du siège social :	(1)	0 3	ZS Entreprise sous contrôle privé étranger	☒
ZN	Nombre d'établissements dans le pays :		0 1		
ZO	Nombre d'établissements hors du pays pour lesquels une comptabilité distincte est tenue :		0 0		
ZP	Première année d'exercice dans le pays :		1 9 6 9		

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'activité (2)	Code nomenclature d'activité (1)	Chiffre d'affaire (CA) HT (3)	% activité dans le CA HT ou la VA
AUTRES CORPS GRAS	010002	11 145 386 671	51,77%
SAVONS, PRODUITS ENTRETIEN	021002	10 364 758 472	48,14%
FUTS METALLIQUES	024002	18 141 165	0,08%
Divers			
	TOTAL	21 528 286 308	100%

(1) Se référer aux tables des codes

(2) Lister de manière précise les activités dans l'ordre décroissant du C. A. HT, ou de la valeur ajoutée (V. A.).

(3) Rayer la mention inutile (utiliser de préférence la V. A.)

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

DIRIGEANTS (1)

Noms	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
Desenfans	Marc	P D G	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Brou Kouassi	Georges	D G A	01 bp 1751 abidjan 01, CI

1. Dirigeants = Président Directeur Général, Directeur Général, Administrateur Général, Gérant, Autres.

ACTIONNAIRES OU ASSOCIES PRINCIPAUX (par ordre décroissant du capital souscrit)

Noms	Prénoms	Nationalité	Capital	
			Montant (millions FCFA)	%
UNILEVER (U.O.H)		HOLLANDO-ANGLAIS	7 246	89,98%
Divers Actionnaires		Ivoirienne	788	9,79%
Divers Actionnaires		Etrangers	19	0,24%
TOTAL			8 053	100%

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
Brou	Gustaves	" " "	01 BP1751 Abidjan 01, CI
Desenfans	Marc	Président	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Aka	Anghui Joseph	Administrateur	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Aké	Casimir	" " "	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Brou Kouassi	Georges	" " "	01 BP 1751 Abidjan 01, CI

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Nationalité	Capital	
		Montant (millions FCFA)	%
SPCN	2	374	56,28%
PHCI	1	1 067	82,65%
EECI	1	2	0,01%
PALMCI	1	8 820	46%
SHCI	1	180	20%
BIDI	1	3	0,01%
TOTAL		10446	205%

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AX	Frais d'établissement	0		0	0
AY	Charges à répartir	0		0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0		0	0
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	522 401 809	283 401 809	239 000 000	239 000 000
AG	Fonds commercial	89 000 000	0	89 000 000	89 000 000
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	671 150 560	0	671 150 560	671 150 560
AK	Bâtiments	6 147 611 139	4 310 456 157	1 837 154 982	1 975 911 934
AL	Installations et agencements	2 688 176 414	1 584 374 674	1 103 801 740	1 064 138 431
AM	Matériel	36 733 430 347	23 227 900 028	13 505 530 319	14 398 177 431
AN	Matériel de transport	1 548 596 665	1 405 605 199	142 991 466	271 775 496
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	1 268 569	0	1 268 569	37 724 962
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	10 445 536 570	5 236 121 412	5 209 415 158	4 934 385 293
AS	Autres immobilisations financières	7 323 949 353	1 831 504 140	5 492 445 213	5 334 297 622
AW	(1) dont H.A.O.:				
	Brut :	0			
	Net :	0			
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	66 171 121 426	37 879 363 419	28 291 758 007	29 015 561 729

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 RExercice clos le : 31/12/2004Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report Total Actif immobilisé	66 171 121 426	37 879 363 419	28 291 758 007	29 015 561 729
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0
BB	Stocks				
BC	Marchandises	651 014 200	0	651 014 200	757 446 941
BD	Matières première et autres approvisionnements	10 169 994 634	995 379 985	9 174 614 649	11 407 493 829
BE	En-cours	1 102 338 635	0	1 102 338 635	2 420 753 381
BF	Produits fabriqués	3 216 266 139	271 739 597	2 944 526 542	3 019 523 971
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	6 585 324 890	0	6 585 324 890	14 452 326 162
BI	Clients	15 684 038 533	4 798 633 161	10 885 405 372	12 038 370 426
BJ	Autres créances	14 082 557 308	1 018 639 795	13 063 917 513	15 747 358 245
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	51 491 534 339	7 084 392 538	44 407 141 801	59 843 272 955
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement	305 068 247	0	305 068 247	919 105 511
BR	Valeurs à encaisser	9 366 216	0	9 366 216	3 620 064 610
BS	Banques, chèques postaux, caisse	11 245 158 212	0	11 245 158 212	2 960 154 031
BT	TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	11 559 592 675	0	11 559 592 675	7 499 324 152
BU	Ecarts de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	0	0	0	0
BZ	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	129 222 248 440	44 963 755 957	84 258 492 483	96 358 158 836

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale :

6900765 R

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	8 053 000 000	8 053 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé	0	0
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	808 326 636	808 326 636
CE	Ecart de réévaluation	0	0
CF	Réserves indisponibles	1 800 895 471	1 804 706 303
CG	Réserves libres	0	0
CH	Report à nouveau	2 275 064 398	773 516 662
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	-4 708 889 888	1 501 547 736
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	0	0
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés	0	3 240 169 216
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 228 396 617	16 181 266 553
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	0	0
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	0	0
DC	Dettes financières diverses	0	0
DD	Provisions financières pour risques et charges	2 786 109 127	0
DE	(1) dont H.A.O. : 0		
DF	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	2 786 109 127	0
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	11 014 505 744	16 181 266 553

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	11 014 505 744	16 181 266 553
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	0	0
DI	Clients, avances reçues	963 173 656	6 099 652 449
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17 968 641 836	26 549 538 145
DK	Dettes fiscales	1 610 284 914	1 372 428 982
DL	Dettes sociales	3 566 063 925	2 442 249 145
DM	Autres dettes	802 347 414	952 552 224
DN	Risques provisionnés	0	0
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	24 910 511 745	37 416 420 945
	TRESORERIE PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte	0	0
DR	Banques, crédits de trésorerie	48 333 000 000	42 741 807 601
DS	Banques, découverts	474 994	18 663 737
DT	TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	48 333 474 994	42 760 471 338
DU	Ecart de conversion - passif (V) (gain probable de change)	0	0
DZ	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	84 258 492 483	96 358 158 836

COMPTES DE RESULTATS

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : **1751 Abidjan 01 Abidjan 01**

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le : **31/12/2004**

Durée (en mois) : **12**

Réf.	CHARGES (1re partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	3 274 538 025	1 505 163 364
RB	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur marchandises voir TB)	106 432 741	-569 624 759
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	66 548 393 541	73 318 696 765
RD	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur matières voir TG)	2 388 482 163	-2 754 124 269
RE	Autres achats	5 010 230 057	6 055 579 136
RH	- Variation de stocks (- ou +)	143 461 894	165 128 728
RI	Transports	2 958 815 307	3 845 523 284
RJ	Services extérieurs	11 547 230 180	12 353 734 087
RK	Impôts et taxes	1 569 200 390	1 474 592 027
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	2 532 131 962	3 660 714 175
RP	Charges de personnel	17 316 023 085	14 821 452 999
RQ	(1) dont personnel extérieur 1 149 279 559 1 172 137 135 (Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et provisions	3 230 937 732	3 095 357 996
RW	Total des charges d'exploitation	116 625 877 077	116 972 193 533
	(Résultat d'exploitation voir TX)		

COMPTES DE RESULTATS

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (1re partie)		Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION			
TA	Vente de marchandises		4 781 082 401	1 057 105 768
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	1 400 111 635	121 567 163	
TC	Vente de produits fabriqués		109 215 118 378	114 692 922 326
TD	Travaux, services vendus		381 480 060	581 127 046
TE	Production stockée (ou déstockage)		-1 160 431 038	339 773 309
TF	Production immobilisée		10 750 148	31 121 313
TG	MARGE BRUT SUR MATIÈRES	39 510 041 844	45 080 371 498	
TH	Produits accessoires		1 036 933 061	909 563 855
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)	115 414 613 900	117 240 718 995	
TJ	(1) dont à l'exportation	40 356 988 733	33 811 126 317	
TK	Subventions d'exploitation		0	0
TL	Autres produits		3 342 569 558	771 486 925
TN	VALEUR AJOUTÉE	21 528 586 308	19 327 718 004	
TQ	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 212 563 223	4 506 265 005	
TS	Reprises de provisions		921 308 314	1 297 235 309
TT	Transferts de charges		0	0
TW	Total des produits d'exploitation		118 528 810 882	119 680 335 851
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 902 933 805	2 708 142 318	
	Bénéfice (+) ; Perte (-)			

COMPTES DE RESULTATS

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

Réf.	CHARGES (2e partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	116 625 877 077	116 972 193 533
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	3 456 835 167	3 223 396 268
SC	Pertes de change	73 883 863	54 505 290
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 575 949 939	746 851 584
SF	Total des charges financières	8 106 668 969	4 024 753 142
	(Résultat financier voir UG)		
SH	Total des charges des activités ordinaires	124 732 546 046	120 996 946 675
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	4 971 931 606	26 384 223
SL	Charges H.A.O.	0	25 644 283
SM	Dotations H.A.O	0	0
SO	Total des charges H.A.O.	4 971 931 606	52 028 506
	(Résultat H.A.O. voir UP)		
SQ	Participation des travailleurs	0	0
SR	Impôts sur le résultat	15 000 000	1 014 327 144
SS	Total participation et impôts	15 000 000	1 014 327 144
ST	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	129 719 477 652	122 063 302 325
	(Résultat net voir UZ)		

COMPTES DE RESULTATS

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R

Exercice clos le : 31/12/2004

Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (2e partie)			Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation			118 528 810 882	119 680 335 851
	ACTIVITE FINANCIERE				
UA	Revenus financiers			520 868 278	1 003 763 835
UC	Gains de change			20 440 317	54 760 550
UD	Reprises de provisions			5 295 629 705	2 741 611 673
UE	Transferts de charges			0	0
UF	Total des produits financiers			5 836 938 300	3 800 136 058
UG	RÉSULTAT FINANCIER	(+ ou -)	-2 269 730 669 -224 617 084		
UH	Total des produits des activités ordinaires			124 365 749 182	123 480 471 909
UI	RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES				
		(+ ou -)	-366 796 864 2 483 525 234		
	(1) dont impôt correspondant	463 075 932	869 233 832		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)				
UK	Produits des cessions d'immobilisations			641 027 750	80 567 320
UL	Produits H.A.O.			3 810 832	3 810 832
UM	Reprises H.A.O.			0	0
UN	Transferts de charges			0	0
UO	Total des produits H.A.O.			644 838 582	84 378 152
UP	RÉSULTAT H.A.O.	(+ ou -)	-4 327 093 024 32 349 646		
UT	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS			125 010 587 764	123 564 850 061
UZ	RÉSULTAT NET				
	Bénéfice (+) ; Perte (-)				
			-4 708 889 888 1 501 547 736		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**Sigle usuel : **UCI**Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**01 BP : **1751 Abidjan 01 Abidjan 01**

N° d'identification fiscale :

6900765 R

Exercice clos le :

31/12/2004

Durée (en mois) :

12

1re PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
 + Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		E.B.E.	
			4 212 563 223
(SA) Frais financiers	3 456 835 167	(TT) Transferts de charges d'exploitation	0
(SC) Pertes de change	73 883 863	(UA) Revenus financiers	520 868 278
(SL) Charges H.A.O.	0	(UE) Transferts de charges financières	0
(SQ) Participation	0	(UC) Gains de change	20 440 317
(SR) Impôt sur le résultat	15 000 000	(UL) Produits H.A.O.	3 810 832
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	3 545 719 030	Total (II)	4 757 682 650

CAFG : Total (II) - Total (I)

= **1 211 963 620**(N - 1): **1 250 727 237**

■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = **1 211 963 620** - **0** = **1 211 963 620**(N - 1): **-3 581 072 763**

■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	106 432 741
(BD) Matières premières	0	2 232 879 180
(BE) En-cours	0	1 318 414 746
(BF) Produits fabriqués	0	74 997 429
(A) Variation globale nette des stocks	0	3 732 724 096

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE 01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12

(suite)

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	0	ou	7 867 001 272
(BI) Clients	0	ou	1 152 965 054
(BJ) Autres créances	0	ou	2 683 440 732
(BU) Ecart de conversion - Actif	0	ou	0
(B) Variation globale nette des créances	0	ou	11 703 407 058

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(DI) Clients, avances versées	5 136 478 793	ou	0
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	8 580 896 309	ou	0
(DK) Dettes fiscales	0	ou	237 855 932
(DL) Dettes sociales	0	ou	1 123 814 780
(DM) Autres dettes	150 204 810	ou	0
(DN) Risques provisionnés	0	ou	0
(DU) Ecart de conversion - Passif	0	ou	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	12 505 909 200	ou	0

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	0	ou	2 930 221 954
---------------------------------------	---	----	---------------

■ EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	4 212 563 223	4 506 265 005
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	2 930 221 954	-11 709 747 445
- Production immobilisée	10 750 148	31 121 313
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	7 132 035 029	-7 234 603 753

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**Sigle usuel : **UCI**Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE****01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01**N° d'identification fiscale : **6900765 R**Exercice clos le : **31/12/2004**Durée (en mois) : **12**

2e PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées	0		0
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0	0
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	1 761 037 785	433 440 435	-3 093 972 391
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	4 531 099 840	207 587 315	-273 171 818
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	5 651 109 875	0	-3 367 144 209
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)	0	2 930 221 954	-11 709 747 445
FH	A - EMPLOIS ÉCONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	2 720 887 921	ou 0	-15 076 891 654
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	0	ou 0	0
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	3 810 832		-3 810 832
	Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
	(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	2 724 698 753	0	-15 080 702 486

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE
Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE
N° d'identification fiscale : 6900765 R
Exercice clos le : 31/12/2004
Durée (en mois) : 12
Sigle usuel : UCI
01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

2e PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	0	1 211 963 620	-3 581 072 763
	VII. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux		0	0
FN	Subventions d'investissement		0	0
FP	Prélèvements sur le capital	0		0
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)	0	0	0
FR	Autres dettes financières (2)	0	0	0
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	1 211 963 620	-3 581 072 763
FT	D - EXCÉDENTS OU INSUFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	1 512 735 133	0	-18 661 775 249
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -			-36 773 882 319
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -			-35 261 147 186
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emplois; - si Ressources)	0	1 512 735 133	18 661 774 649
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.)	: FdR(N) - FdR(N-1)	4 442 957 087	0
Variation du B.F. global (B.F.G.)	: BFG(N) - BFG(N - 1)	0	2 930 221 954
Variation de la trésorerie (T)	: T(N) - T(N - 1)	0	1 512 735 133
TOTAL		4 442 957 087	4 442 957 087

